Envoyé en préfecture le 25/02/2026
Reçu en préfecture le 25/02/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20260223-D_2026_23-DE

N°2026-23 **23/02/2026**

DECISION PRISE en APPLICATION de l'ARTICLE L 5211-10 du CODE GENERAL des COLLECTIVITES TERRITORIALES

Pôle : Culture
Service : Médiathèque
Objet : Don de sacs à l'Association des bibliothécaires de France

Le Président de REDON Agglomération,

Fondée en 1906 et reconnue d'utilité publique en 1969, l'ABF est la plus ancienne association de bibliothécaires en France. L'ABF est l'association de toutes les bibliothécaires professionnelles et bénévoles qui réfléchissent, débattent, se forment et promeuvent le rôle des bibliothèques dans la société.

L'association organise chaque année un congrès dont l'édition 2026 se tiendra en Ille-et-Vilaine et aura pour thème l'hospitalité en bibliothèque.

VU l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, portant la possibilité de déléguer certaines attributions au Président ;

VU la délibération n°CC_2020_71 du 15 juillet 2020 portant élection du Président de REDON Agglomération ;

VU la délibération n°CC_2020_77 du 15 juillet 2020 portant délégation du Conseil communautaire au Président ;

CONSIDERANT l'importance de soutenir les associations professionnelles du milieu culturel ;

CONSIDERANT la possibilité désormais de donner les sacs en tissu de la médiathèque ;

CONSIDERANT l'opportunité de faire la publicité de REDON Agglomération par ce biais.

PAR CES MOTIFS
DECIDE

- **de donner 1200 sacs à l'Association des bibliothécaires de France, dans le cadre de l'organisation de son congrès annuel qui aura lieu à Rennes en juin 2026.**

Christophe BIDAUD
le 24/02/2026 08:54:41 +01:00

Pour le Président et par délégation,
Le Directeur Général
Christophe BIDAUD

REDON Agglomération Bretagne Sud
3 Charles Sillard
35 605 REDON
Tél : 02 99 70 34 34